

1737 März 9., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. CHARGE D'AFFAIRES ANTOINE] MARIANNE AN DEN  
BENEFIZIATEN [DER ST. KONRADSPFRUENDE, BEAT JAKOB AN-  
TON] ZURLAUBEN, ZUG

---

"Je suis bien aise que vous m'ayez fait ressouvenir de ce que j'ay eu l'honneur de vous ecrire au sujet des Demoiselles de Zurlauben [- damit dürften insbesondere die Töchter von Beat Jakob Antons Brüdern H e i n r i c h D a m i a n L e o n z<sup>1</sup> sel. und B e a t L u d w i g<sup>2</sup> sel. gemeint sein -] pour lesquelles j'auray la consideration qu'elles meritent lors du payement de la pension a volonté [in Zug] ne demandant pas mieux que de leur prouver et a vous aussi l'estime singuliere avec laquelle j'ay l'honneur ...".

"de M.<sup>n</sup> Mariane à l'egard de pension de mes Nieces datée le 9.<sup>me</sup> May[!] 1737".

1) Dessen Nachkommen s. bei Meier/Zurlaubiana "Stammtafel" 869, 10.2.

2) Dessen Nachkommen s. ebenda 869, 10.3.

---

Original, mit Siegel. Dorsualnotiz von Beat Jakob Anton Zurlauben.  
AH 72, 262-263 - Blatt 262<sup>v</sup> und 263<sup>r</sup> leer

1734 Januar 26., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. SECRETAIRE-INTERPRETE ANTOINE] MARIANNE AN  
ABBE [BEAT JAKOB ANTON] ZURLAUBEN, "BOURGEOIS DE LU-  
CERNE"<sup>1</sup>

---

"Tout ce que vous marquez ... des merites de votre famille est parfaitement connu a son Ex.<sup>ce</sup> [dem franz. Ambassador Jean-Louis d'Usson, Marquis de B o n n a c] mais la datte de votre lettre l'empeschant d'y repondre, Elle m'a chargé de vous dire qu'il avoit été reduit a des regles generales sur lesquelles il etoit bien fasché de ne pouvoir point admettre aucune exception pas meme pour une personne dont il estime le nom et l'etat. je profite avec plaisir de cette occasion pour vous souhaitter une bonne année et vous assurer de la tres parfaite consideration avec laquelle j'ay l'honneur ...".

"une lettre de M.<sup>n</sup> de La Mariane Secretaire au nom de M.<sup>n</sup> l'ambassadeur datée à Soleure le 26.<sup>me</sup> Jeanv.<sup>n</sup> 1734. Elle est une l'esperance de recevoir ma gratification de 200 L apres la trouble de Zug [gemeint des Ersten Harten- und